

# Accompagnement à la VAE

## Objectifs de la formation :

**Cet accompagnement d'une durée de 24H propose une aide méthodologique au candidat pour constituer son dossier de VAE (livret 2) et préparer son entretien final avec le jury**

**A l'issue de l'accompagnement, le bénéficiaire sera capable de :**

- S'approprier les référentiels professionnels d'activités et de compétences
- Organiser et rédiger son livret 2
- Choisir les expériences les plus significatives et les plus pertinentes pour illustrer les compétences du référentiel
- Choisir les preuves et les annexes les plus pertinentes pour convaincre le jury
- Présenter son parcours professionnel au jury, de manière argumentée et illustrée d'exemples, en respectant le temps prévu
- Répondre aux questions du jury

## Public visé :

**Public :** Tout public

**Prérequis :** Toutes personnes souhaitant préparer un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle par la voie de la VAE. Ce dispositif s'adresse à tous sans condition d'âge, de nationalité, de statut, ou de niveau de formation.

## Contenu de la formation :

### Phase 1 : Information et diagnostic initial

**Objectif : Déterminer les besoins et le positionnement du candidat.**

- **Présentation de la VAE :** principes, cadre légal et modalités, Présentation du dispositif, de la méthodologie, de la matrice
- **Contenu :** Définition, étapes du processus, secteurs concernés, diplômes et certifications disponibles.

### Phase 2 : Appropriation du référentiel et méthodologie de constitution du dossier

**Objectif : Accompagner le candidat dans la compréhension du référentiel et la constitution du dossier de validation.**

- Décryptage du référentiel de la certification visée
- **Contenu :** Présentation détaillée des compétences, activités et savoir-faire requis par la certification.

**Méthodologie de rédaction du dossier de validation (livret 2)**

- **Contenu** : Structuration du dossier (présentation, description des expériences), techniques de rédaction, comment décrire ses compétences en lien avec les exigences du référentiel.
- **Objectifs pédagogiques** : Enseigner les techniques de rédaction qui permettent de formaliser de manière précise et convaincante les acquis de l'expérience.

#### **Exemples concrets d'expériences à valoriser**

- **Contenu** : Présentation d'exemples réels de dossiers validés, étude de cas de parcours réussis.
- **Objectifs pédagogiques** : Illustrer concrètement les types d'expériences valorisées dans une démarche VAE.

#### **Outils et supports pour rédiger son dossier**

- **Contenu** : Fournir des modèles de rédaction, fiches pratiques, grilles d'auto-évaluation des compétences.
- **Objectifs pédagogiques** : Mettre à disposition des outils facilitant la mise en forme du livret 2.

### **Phase 3 : Accompagnement à la rédaction et au suivi individuel**

**Objectif : Assurer un suivi personnalisé de la rédaction du dossier en fonction des besoins du candidat.**

- **Rédaction guidée du dossier de validation**
- **Contenu** : Suivi individuel de la rédaction, analyse des écrits du candidat, correction des descriptions de compétences.
- **Objectifs pédagogiques** : Permettre au candidat de rédiger un dossier complet et cohérent, en phase avec le référentiel.

#### **Retours réguliers sur l'avancée du dossier**

- **Contenu** : Points réguliers d'avancement, ajustements éventuels sur les descriptions, réorientation si besoin.
- **Objectifs pédagogiques** : Assurer que le candidat avance à un rythme soutenu et pertinent dans la constitution de son dossier.

#### **Validation intermédiaire des parties rédigées**

- **Contenu** : Vérification des premières parties du dossier pour corriger des erreurs de fond ou de forme.
- **Objectifs pédagogiques** : Garantir la qualité rédactionnelle et la cohérence des expériences mises en avant.

### **Phase 4 : Préparation à l'entretien avec le jury**

**Objectif : Préparer le candidat à défendre oralement son dossier devant le jury de validation.**

#### **Simulation d'entretien oral**

- **Contenu** : Mise en situation avec un jury fictif, évaluation des capacités à défendre les compétences présentées.
- **Objectifs pédagogiques** : Préparer le candidat à répondre aux questions du jury et à justifier ses compétences de manière argumentée.

#### **Conseils pour la prise de parole en public**

- **Contenu** : Techniques de gestion du stress, structuration des réponses, valorisation de son parcours.
- **Objectifs pédagogiques** : Renforcer la confiance en soi et la capacité à convaincre le jury.

#### **Analyse des attentes du jury**

- **Contenu** : Explication des critères d'évaluation, conseils pour mettre en avant les compétences les plus pertinentes.
- **Objectifs pédagogiques** : S'assurer que le candidat met l'accent sur les éléments clés attendus par le jury.

### Phase 5 : Suivi post-jury et accompagnement complémentaire

**Objectif : Accompagner le candidat après la décision du jury, qu'elle soit positive ou non.**

#### Analyse du résultat et retours du jury

- **Contenu** : Décryptage des observations du jury, analyse des points forts et faibles du dossier.
- **Objectifs pédagogiques** : Comprendre les raisons de la validation ou de la non-validation de la certification.

#### Accompagnement en cas de validation partielle

- **Contenu** : Proposition de plans d'action pour compléter les compétences manquantes (formation, nouvelles expériences).
- **Objectifs pédagogiques** : Permettre au candidat de poursuivre son parcours de validation en cas de validation partielle.

### Démarche et modalités pédagogiques :

Méthodes et évaluations	Outils pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes et techniques pédagogiques variées : entretiens d'analyse, accompagnement personnalisé pour la rédaction, ateliers pour expliciter les expériences, et simulations d'entretien avec le jury</li> <li>• Attestation de présence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support Powerpoint et cartographies</li> <li>• Rétroprojecteur et envoi dématérialisé d'un support de formation</li> </ul>
Couts et durée	Validation
<p><b>Durée de la formation</b> : 6 à 12 mois, (jusqu'à 24h d'accompagnement selon le type de certification visée) entrée en formation à définir (dates permanentes)</p> <p><b>Tarif de l'accompagnement VAE par stagiaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 900€ Net de taxes pour les certifications de niveau 3 à 6 (nomenclature nationale)</li> <li>• 2200€ Net de taxes pour les diplômes de niveau 7</li> <li>• Le tarif n'inclut pas les frais de certification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de présence</li> <li>• Certificat de réalisation</li> </ul>
	Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et de suivre les résultats :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et points à chaque phase du projet</li> <li>• Feuille d'émargement confirmée par une attestation</li> <li>• Livret 2</li> <li>• Formulaire d'évaluation de la satisfaction à terme</li> </ul>

## Indicateurs de résultat

	2024	2025
Taux de satisfaction	En cours	En cours
Taux de réussite	En cours	En cours

## ACCESSIBILITÉ

- Gare à 10 minutes à pied
- Stationnement gratuit rue Aristide Briand
- Bus de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère TACT : <https://www.bus-tact.fr/>
- Localisation en centre-ville donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : [contact@codeveloppement-rh.com](mailto:contact@codeveloppement-rh.com) ou 03 23 52 82 77



*Le Centre de Formation Co Développement RH s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à ses deux référentes handicap, NOIROT Maud et GOYARD Sophie, que vous pouvez contacter au 03 23 52 82 77.*